REGLEMENT TECHNIQUE QUADS POUR LES COURSES DE COTE FMS 2011

Equipements

Le port du casque intégral avec visière est obligatoire. Aucune adjonction d'appendice non homologué n'est autorisée sur les casques.

A tout moment de la manifestation, les Commissaires Techniques pourront, s'ils le jugent nécessaire, retirer toutes marques d'approbation sur les casques, et/ou saisir temporairement une pièce de l'équipement qu'ils jugeraient non conforme ou dangereuse. Un rapport sera immédiatement adressé au Directeur de Course pour l'en informer.

Les combinaisons en cuir une pièce sont recommandées, mais toutefois les combinaisons 2 pièces peuvent être acceptées.

Pneus

Les pneumatiques utilisés ont une sculpture de 8 mm maximum. Les pneumatiques du type TT ENDURO ou CROSS sont INTERDITS.

LE RETAILLAGE DES PNEUMATIQUES N'EST PAS AUTORISE.

André Pahud
Président CCR/FMS